

Balaruc-les-Bains | Balaruc-le-Vieux | Bouzigues | Frontignan | Gigan | Loupian | Marseillan | Mèze
Mireval | Montbazin | Poussan | Sète | Vic-la-Gardiole | Villeveyrac

février/mars 2017

notre **AGGLO**

magazine de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau



Bienvenue
à la nouvelle
grande
agglo

Communauté
d'agglomération
du bassin de Thau

JARDIN ANTIQUÉ

MÉDITERRANÉEN

Le 21 mars
le printemps est là,
le JAM aussi

Découvrez un jardin aux 7 ambiances
pour un voyage hors du temps

Rue des Pioch
34540 Balaruc-les-Bains
(Bus ligne n°10 - Arrêt "Le Port")
04 67 46 47 92
www.thau-agglo.fr





François Commeinhes, lors de la soirée électorale du 12 janvier

édito

Une agglomération active et rayonnante sur le plan économique !
Un territoire qui doit exister dans de nouvelles échelles géographiques ! Une offre touristique toujours plus attractive !
Une agglomération de services pour le public !

Voici les grands axes de la nouvelle gouvernance qui préside aux destinées de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau, née de la fusion, le 1er janvier dernier de Thau aggro et de la CCNBT.

Une agglomération de 125 000 habitants, la deuxième du département, et qui affiche plus que jamais une ambition réelle et bien affirmée pour notre territoire !

Avec mes quinze vice-présidents et l'ensemble des élus communautaires nous travaillons d'ors et déjà à la nécessaire harmonisation liée à cette fusion. Une fusion, certes « imposée », mais qui ne doit en aucun cas être synonyme de pause ou de ralentissement pour les projets et les actions déjà lancés. Je sais pouvoir faire confiance à chacun d'eux pour se montrer à la hauteur et s'engager pleinement dans l'action au service de l'intérêt général. C'est une lourde tâche qui nous attend et nous aurons du cœur à l'ouvrage. La loi nous offre des délais pour harmoniser nos compétences, et je n'ai aucun doute que nous nous enrichirons mutuellement de par nos expériences passées.

Le sens de la responsabilité et la maîtrise des coûts de fonctionnement de notre institution continueront à guider les actions que nous mènerons car c'est le prix à payer pour maintenir le niveau d'investissement nécessaire au développement de notre territoire. Cela passe par la poursuite d'une politique de mutualisation des services entre l'agglomération et l'ensemble des communes afin de renforcer une organisation efficace et vous apporter de meilleurs services. Cette solidarité intercommunale est cruciale.

Mais notre travail ne s'arrête pas là. Nous allons élargir le champ des compétences de notre institution. L'attractivité de notre territoire par le biais de la requalification de l'espace économique, de la valorisation de notre patrimoine ou des activités du bien-être, du sport et de la santé, sera un des enjeux majeur de cette mandature.

Voici ce qui nous attend ces prochaines années. Voici les défis à relever pour développer notre territoire et assurer le bien-être de ses habitants.

En attendant, je vous laisse parcourir ce magazine qui « couvre » à présent les 14 communes de notre agglomération et qui lui aussi évoluera au fil des mois afin de vous informer au mieux des actions que nous mènerons pour vous et avec vous.

François Commeinhes,

Sénateur-Maire de Sète,

Président de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau

Un « chèque solaire » pour s'équiper en matériel thermique

Afin d'accompagner le développement des énergies renouvelables locales, l'agglo propose une aide financière à toute personne physique propriétaire d'un logement existant situé sur le territoire de l'agglomération (sans condition de ressources), qui souhaite s'équiper de systèmes de chauffage et/ou chauffe-eau individuel solaires. La subvention est fixée au montant forfaitaire de 250 €/m² de capteurs solaires installés avec un plafond maximum de 1 500 € par foyer. L'aide de l'agglo vient compléter le dispositif national des aides à la transition énergétique : crédit d'impôt sur le matériel (à hauteur de 30 %), prêt à taux zéro et aides de l'ANAH sous condition de ressources.

Contact : subsolaire@thau-agglo.fr



Un radeau-pirate en déchets recyclés à la médiathèque

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, l'agglo a organisé en partenariat avec l'ADEME, l'opération « De Bric et de Broc », directement reliée à la campagne menée cet été sur les plages du territoire « Mille Milliards de Détritus ». Un groupe d'artistes locaux sous la direction de l'association Gyrinus a imaginé un projet basé sur la valorisation de matériaux de récupération, provenant des déchèteries, du centre de tri ou d'entreprises du territoire. C'est ainsi que le parvis de la médiathèque Mitterrand a vu fin novembre la construction d'un radeau-pirate avec des objets récupérés. Une construction à laquelle ont également pu participer les différents publics se rendant à la médiathèque.

PLUS
D'INFO SUR
[WWW.THAU-
AGGLO.FR](http://WWW.THAU-
AGGLO.FR)
OU SUR



BRÈVES D'AGGLO



Entrée de Sète : travaux d'assainissement terminés

Réalisé sous maîtrise d'ouvrage du délégataire SUEZ dans le cadre du contrat d'affermage qui le lie à l'agglo, le curage du réseau d'assainissement situé sous la RD 602 (de la Pointe Courte jusqu'à la zone d'activités des Eaux-Blanches) est terminé. Ce nettoyage de la canalisation principale (un collecteur en béton d'1 m de diamètre qui achemine la quasi-totalité des eaux usées de Sète vers la station d'épuration des Eaux-Blanches) va permettre de réduire les déversements de sédiments dans le milieu naturel lors des épisodes pluvieux importants.



Des bornes de recharges pour tous

Des bornes de recharges publiques pour tous, c'est le dessein de l'agglomération qui en installera au moins 13 d'ici décembre 2017. La première borne vient d'être inaugurée à Balaruc-le-Vieux. Ensuite, 4 le seront bientôt à Sète, 2 à Frontignan et Marseillan, 1 à Balaruc-les-bains, 1 à Balaruc-le-Vieux, 1 à Vic-la-Gardiole et 1 à Gigean. Le coût en investissement pour ces 13 bornes publiques est de 64 500 € HT pour l'agglomération. L'autre moitié est subventionnée en investissement par l'ADEME, au titre des Investissements d'Avenir. L'agglomération et les communes du territoire pourront y recharger gratuitement leurs véhicules de service. Pour la population, il en coûtera entre 1,5 et 3 € suivant si l'utilisateur est abonné ou non. Le paiement pourra s'effectuer par smartphone ou par badge. Toutes les modalités pratiques sur www.reveocharge.fr



L'agglomération poursuit la rénovation de ses points tri

4 nouveaux sites de conteneurs enterrés ont été mis en service le long du chemin des Quilles, à Sète. Avec l'achèvement de cette 2^e tranche, c'est l'ensemble de ce quartier très touristique qui bénéficiera, pour la collecte et le tri des déchets, d'un dispositif à la fois plus complet et mieux intégré à l'environnement urbain. Ce programme (d'un investissement de 350 000 €) s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale visant à développer les moyens offerts aux habitants du territoire pour trier leurs déchets. Sur le quartier des Quilles, on espère ainsi récupérer près de 200 tonnes de déchets recyclables supplémentaires chaque année (80 tonnes d'emballages et de papier et 120 tonnes de verre).

2^{es} Nuits de la thermographie

Dans le cadre de sa politique environnementale, l'agglomération organise entre autre des Nuits de la thermographie, en partenariat avec l'Espace Info Énergie du Gefosat. Le principe : se balader en soirée dans les rues d'un quartier avec une caméra thermique permettant de visualiser en temps réel les défauts d'isolation d'un bâtiment, les déperditions de chaleur, les fuites ou infiltrations d'air ou encore les ponts thermiques. Mi-décembre, une deuxième session des « Nuits de la thermographie » a été organisée avec la ville de Marseillan, faisant suite à la réussite de la 1^{re} session organisée fin 2015 avec la ville de Sète sur le centre. Deux animateurs ont accueilli et guidé une dizaine de participants particulièrement mobilisés sur le sujet. Besoins de conseils, d'informations sur les aides en matière d'économie d'énergie ? Contactez votre Espace Info Énergie ! Tél. : 04 67 13 80 94

LE PROCHAIN
CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
AURA
LIEU LE
27 FÉVRIER
À BOUZIGUES



Presse ancienne

Après le « Journal de Cette » et le « Petit Cettois », deux anciens titres de presse, « Le Nouveau Cettois » et « Cette illustré », viennent d'être numérisés et sont consultables sur le site de la médiathèque à l'adresse <http://journauxdecette.thau-agglo.fr/>



Large victoire pour François Commeinhes

Jeudi 12 janvier, c'est à Mèze, fief du président par intérim, Yves Piétrasanta, que François Commeinhes, président de l'« ex » Thu agglo, a été élu avec une franche majorité à la tête de la nouvelle grande agglo.

Élection des 15 vice-présidents de la CABT dans la foulée

L'élection des 15 vice-présidents de la CABT (officiellement nommée « Communauté d'agglomération du bassin de Thau » par la préfecture de l'Hérault), s'est déroulée dans la foulée et sur un rythme soutenu. Une façon pour François Commeinhes de réaffirmer qu'il ne compte pas ralentir son action. Une première séance de travail en Bureau s'est déroulée au siège de l'agglo le 19 janvier et a abouti à l'élaboration d'un « Pacte de gouvernance » approuvé par l'ensemble des élus. Un excellent signal que cette unité avant d'entrer dans le vif de l'action !

L'importance de l'événement n'a échappé ni au public venu nombreux occuper la salle Bernard Jeu à Mèze, ni à la délégation de conchyliculteurs menée par Philippe Ortin, président du comité Régional Conchylicole de Méditerranée, qui a profité de l'occasion pour venir manifester le malaise de la profession après la récente fermeture de l'étang de Thau.

C'est qu'il s'agissait d'installer les 50 conseillers communautaires, et d'élire le Président et les 15 Vice-présidents de la nouvelle grande agglomération, née de la fusion entre la Communauté d'agglomération du bassin de Thau (Thau agglo) et la Communauté de communes du Nord Bassin de Thau (CCNBT) intervenue au 1^{er} janvier 2017. Celle-ci regroupe désormais 14 communes et près de 125 000 habitants, et devient la 2^e plus grosse intercommunalité de l'Hérault après celle de Montpellier. Une intercommunalité qui compte bien peser son poids dans la nouvelle région d'Occitanie.

Au terme du scrutin, François Commeinhes a été élu Président de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau avec 28 voix sur 50 votants. 21 voix sont allées à Pierre Bouldoire et 1 voix (la sienne) à Gérard Prato, élu frontiste à Frontignan, qui, à la surprise générale, s'est porté candidat en début de séance.

Une fois installé dans ses nouvelles fonctions, le Président a d'abord tenu à remercier les Conseillers communautaires de leur confiance. Et n'a pas caché son émotion : « Je suis très touché de la marque de confiance que vous me témoignez aujourd'hui. Elle m'émeut et m'oblige » a-t-il déclaré. « Je reconnais là le résultat du travail considérable que nous avons accompli ensemble en seulement 30 mois. L'action qui va suivre doit être à la hauteur des attentes de la population. Nous devons être exemplaires. Nous sommes désormais plus de 120 000 habitants sur un territoire qui a ses forces et ses faiblesses. Nous devons mettre à profit les premières pour venir à bout des secondes. Nous allons très vite nous organiser au niveau de la gouvernance. Il n'y aura pas de ralentissement dans l'action. Je sais pouvoir faire confiance à chacun pour se montrer à la hauteur des enjeux et mettre en œuvre des actions dans l'intérêt général. Une lourde et passionnante tâche nous attend mais nous mettrons du cœur à l'ouvrage. Je me montrerai disponible pour que l'information soit partagée et efficace. » ■



15 Vice-présidents

Antoine de Rinaldo (Sète), 1^{er} Vice-président

Finances, suivi de la fusion, de la mutualisation et de l'harmonisation des compétences, relations avec les communes et collectivités et politiques contractuelles de coopération

Henry Fricou (Mèze), 2^e Vice-président

Grands projets d'agglomération, travaux, patrimoine immobilier, urbanisme réglementaire et opérationnel

Yves Michel (Marseillan), 3^e Vice-président

Développement économique (hors zones d'activité portuaire) : accueil et relations aux entreprises, aménagement de l'espace économique, activités conchylicoles et de pêche, schéma d'urbanisme commercial

Éliane Rosay (Bouzigues), 4^e Vice-présidente

Politique du tourisme, rayonnement et attractivité du territoire, relations avec le Conseil de développement

Gérard Canovas (Balaruc-les-Bains), 5^e Vice-président

Politique du logement et de l'habitat, aires d'accueil des gens du voyage

Francis Veaute (Gigean), 6^e Vice-président

Gestion et valorisation des espaces naturels, brigade territoriale, développement durable et économie circulaire et énergies renouvelables

Michel Garcia (Villevéyrac), 7^e Vice-président

Activités agricoles et viticoles, agro-écologie

Norbert Chaplin (Balaruc-le-Vieux), 8^e Vice-président

Politiques de mobilité : organisation des transports publics, aménagement des infrastructures, plan de déplacement urbain et accessibilité

Magali Ferrier (Vic-la-Gardiole), 9^e Vice-président

Développement territorial par le sport, gestion et programmation des équipements sportifs communautaires

Jacques Adgé (Poussan), 10^e Vice-président

Marchés publics et groupements de commande

Émile Anfosso (Sète), 11^e Vice-président

Cohésion sociale, insertion et interventions en quartiers prioritaires de la Politique de la ville

Pierre Bouldoire (Frontignan), 12^e Vice-président

Prospective d'aménagement durable de l'espace communautaire

Lucien Labit (Montbazin), 13^e Vice-président

Politique communautaire de gestion des déchets

Christophe Durand (Mireval), 14^e Vice-président

Politique culturelle de lecture publique et d'enseignement musical dans les équipements communautaires et de spectacle vivant

Alain Vidal (Loupian), 15^e Vice-président

Politique culturelle de valorisation du patrimoine dans les musées et équipements communautaires

LES 14 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE THAU

Villeveyrac :
3 768 Villeveyracois



Poussan :
6 089 Poussanais



Montbazin :
2 994 Montbazinois



Bouzigues :
1 758 Bouzigauds



Loupian : 2 154 Loupianais



Mèze : 11 196 Mèzois



Marseillan :
7 790 Marseillanais



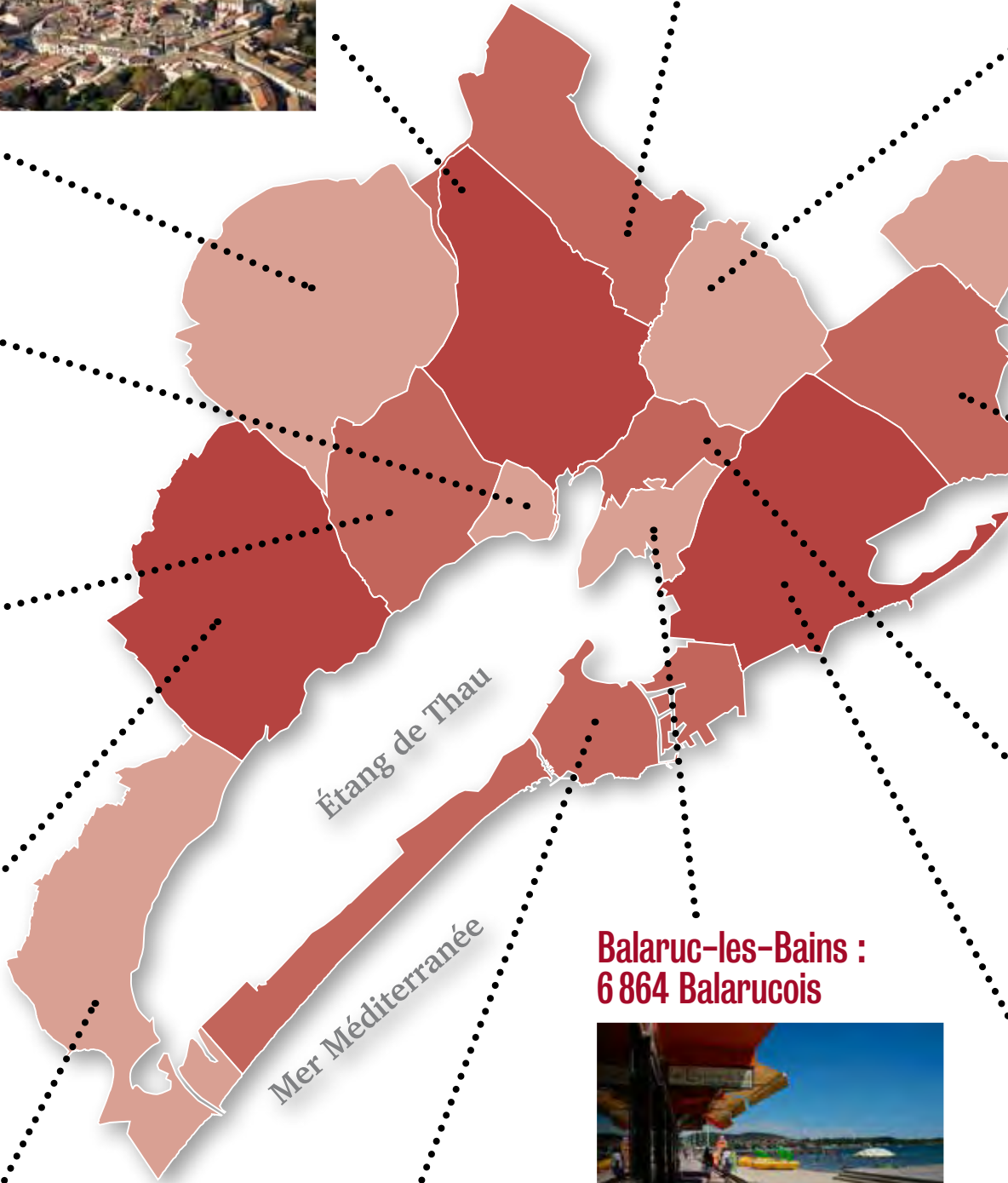
Sète : 44 136 Sètois



Balaruc-les-Bains :
6 864 Balarucois



La Communauté d'agglomération du bassin de Thau, c'est 125 010 habitants



nouvelle grande agglo

ÉLECTIONS

Gigean : 6 258 Gigeannais



Mireval : 3 375 Mirevalais



Vic-la-Gardiole : 3 155 Vicois



Balaruc-le-Vieux : 2 577 Balarucois



Frontignan : 22 896 Frontignanais



Les 35 autres conseillers communautaires

- > **Di Stefano Francis**
Conseiller
Communautaire
Balaruc-les-Bains
- > **Feuillassier Geneviève**
Conseillère
Communautaire
Balaruc-les-Bains
- > **Arnal Gérard**
Conseiller
Communautaire
Frontignan
- > **Glaude Nathalie**
Conseillère
Communautaire
Frontignan
- > **Gouvernayre Kelvine**
Conseillère
Communautaire
Frontignan
- > **Leon Claude**
Conseillère
Communautaire
Frontignan
- > **Linares Loïc**
Conseiller
Communautaire
Frontignan
- > **Patry Jean-Louis**
Conseiller
Communautaire
Frontignan
- > **Prato Gérard**
Conseiller
Communautaire
Frontignan
- > **Savy Max**
Conseiller
Communautaire
Frontignan
- > **Tant Simone**
Conseillère
Communautaire
Frontignan
- > **Pradelle Sylvie**
Conseillère
Communautaire
Gigean
- > **Aragon Jean-Claude**
Conseiller
Communautaire
Marseillan
- > **Fabre De Roussac Marie-Christine**
Conseillère
Communautaire
Marseillan
- > **Andral Sébastien**
Conseiller
Communautaire
Sète
- > **Angevin Virginie**
Conseillère
Communautaire
Sète
- > **Authie Blandine**
Conseillère
Communautaire
Sète
- > **Calueba-Rizzolo Véronique**
Conseillère
Communautaire
Sète
- > **Candore-Pelizza Tina**
Conseillère
Communautaire
Sète
- > **Castan Gérard**
Conseiller
Communautaire
Sète
- > **Chabanel-Vié Dominique**
Conseillère
Communautaire
Sète
- > **De La Forest Marie**
Conseillère
Communautaire
Sète
- > **De-Grave Anne**
Conseillère
Communautaire
Sète
- > **Espinasse Christelle**
Conseillère
Communautaire
Sète
- > **Guiraudou-Jamma Colette**
Conseillère
Communautaire
Sète
- > **Liberti François**
Conseiller
Communautaire
Sète
- > **Llanos Rudy**
Conseiller
Communautaire
Sète
- > **Merz Hervé**
Conseiller
Communautaire
Sète
- > **Naudin Gérard**
Conseiller
Communautaire
Sète
- > **Taillade Jean-Marie**
Conseiller
Communautaire
Sète
- > **Pietrasanta Yves**
Conseiller
Communautaire
Mèze
- > **Fricou Henry**
Conseiller
Communautaire
Mèze
- > **Lourdou Mireille**
Conseillère
Communautaire
Mèze
- > **Cabrol Nathalie**
Conseillère
Communautaire
Mèze
- > **Puglisi Yolande**
Conseillère
Communautaire
Poussan
- > **Labit Lucien**
Conseiller
Communautaire
Montbazin

La conchyliculture au cœur des préoccupations de François Commeinhes

Répondant à Philippe Ortin et les conchyliculteurs présents, François Commeinhes a délivré un message fort : « *La conchyliculture fait partie de mes préoccupations principales. Nous avons fait beaucoup pour améliorer la qualité des eaux de l'étang mais beaucoup reste à faire. L'agglomération va prendre la compétence du pluvial. Cela demande des moyens énormes. La grande agglomération aura des moyens plus importants.* » Les conchyliculteurs ont obtenu dès le jour suivant un rendez-vous avec le nouveau président qui a promis des mesures adaptées pour résoudre le problème.



gardiole

Le plan de gestion du massif de la Gardiole est lancé



Le 15 décembre, sur le site de l'abbaye Saint-Félix-de-Montceau à Gigean, l'agglomération a dévoilé les premiers aménagements réalisés avant de signer avec l'ONF et la Fédération Française de la Randonnée Pédestre une charte qui marque le point de départ du plan de gestion du massif de la Gardiole. Ce dernier va bénéficier d'un budget de près de 2 M€ pour la période 2016-2019.

François Commeinhes, Président de la Communauté d'agglomération du Bassin de Thau, Francis Veaute, Vice-président d'agglomération, élu à l'environnement et maire de Gigean, Luc Trauchessec, Président du Comité départemental de la randonnée pédestre (CDRP), et François Felten, chef du service forêt de l'ONF, avaient rendez-vous à l'abbaye Saint-Félix-de-Montceau afin de concrétiser le lancement du plan de gestion du massif forestier de la Gardiole. Un événement qui vient combler l'ardent souhait de Francis Veaute : engager un véritable projet d'aménagement et de protection d'un des plus vastes et des plus riches espaces naturels du territoire. Après deux ans de concertation entre tous les usagers du site, c'est aujourd'hui chose faite. Et même si les actions ont encore une portée symbolique, elles n'en sont pas moins le début d'un programme sérieux, doté de réels moyens financiers. L'objectif final étant de valoriser ce patrimoine naturel exceptionnel, d'en encadrer les usages dans une démarche de développement durable et d'en faire un pôle d'attractivité maîtrisée au même titre que les lagunes et le littoral du bassin



Dévoilement du premier panneau d'information et signature de la charte sur le parvis de l'abbaye Saint Félix de Montceau.

de Thau : « La collectivité a pris conscience de l'importance de ce site, trait d'union entre toutes les communes du territoire. Et l'agglo a une autre ambition : celle de faire de Saint-Félix-de-Montceau, entrée majeure du massif, un haut lieu culturel » a déclaré Francis Veaute.

Les participants ont d'abord entamé une mini-randonnée, à la découverte des murets en pierre sèche rénovés par l'agglo, avant de se retrouver à l'entrée de la piste principale pour le dévoilement d'un grand panneau explicatif. Plus aucun panneau informatif n'avait été posé ici depuis les années 70. Celui-ci va permettre au visiteur d'identifier les principaux points de repère du massif et de s'informer sur les bons réflexes à adopter en forêt. D'autres panneaux plus spécifiques sur l'histoire du massif, sa faune et sa flore, seront réalisés ultérieurement.

Plus tard, c'est entre les murs de l'abbaye que l'agglo et la FFRP ont signé la charte. Luc Trauchessec en a profité pour revenir sur l'important travail du CDRP34 qui dispose de 150 baliseurs à qui l'on doit notamment le balisage des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Un Comité départemental exemplaire puisqu'il est le seul en France à avoir mis en ligne tous les PR (Petites Randonnées). La Communauté d'agglomération du Bassin de Thau et le Comité départemental se sont d'ores et déjà engagés pour la réalisation de 2 sentiers de petite randonnée en 2017, le premier de 8 km au départ du parking dit « du motocross », le second, de 7 à 15 km selon la boucle, au départ de l'abbaye Saint-Félix-de-Montceau. Ces sentiers feront l'objet de fiches balades. Leur balisage permettra d'orienter les promeneurs sur des pistes dédiées, et d'éviter ainsi la divagation dans les zones davantage protégées.

François Commeinhes a tenu à remercier Luc Routier, Président de l'association de sauvegarde de l'abbaye, qui, avec son équipe, œuvre depuis de nombreuses années à la conservation de ce patrimoine exceptionnel : « Aujourd'hui, nous entrons dans une phase opérationnelle de mise en valeur de ce territoire » a-t-il déclaré. « Le développement de ce poumon vert, tant au niveau culturel qu'au niveau sport santé, va prendre encore davantage d'importance avec le mariage de Thau agglo et de la CCNBT. Je serai toujours très attentif à ce qui se fera sur ce massif. » ■



PRINCIPALES ACTIONS DU PLAN DE GESTION DE LA GARDIOLE

- Aménagement des entrées de sites et des aires de stationnement
- Développement d'itinéraires d'activités de pleine nature labellisés
- Mise en place de la signalétique informative
- Développement des pénétrantes de mobilité douce Gardiole-étangs
- Valorisation des plantes aromatiques et médicinales
- Optimisation des espaces à vocation agro-sylvo-pastoraux
- Développement des outils de coordination des pratiques



Forum aux Thermes de Balaruc : « Quand le sport change la vie »

C'est aux pieds du splendide établissement thermal de Balaruc-les-Bains que s'est déroulé le 18 novembre, le forum organisé conjointement par le quotidien *Le Monde* et la Communauté d'agglomération du Bassin de Thau. Le thème de cette rencontre : « Développement, Innovation, Bien-être – Quand le sport change la vie ».

C'est à l'aune des nouveaux comportements sociétaux autour du sport et du bien-être que se dessinent depuis quelques années une nouvelle économie, de nouveaux métiers et de nouvelles opportunités de croissance, influencés par les avancées de la recherche, de la médecine et du numérique. Comment anticiper ces évolutions, comment profiter de leur potentiel, tel était le sujet des 5 tables rondes qui ont eu lieu tout au long de la journée, impliquant élus, économistes, professionnels du sport et de la santé. Devant un large public, c'est aux côtés de Gérard Canovas, Vice-président de l'agglo et maire de Balaruc-les-Bains, que François Commeinhes, en tant que Président d'agglomération, a lancé le forum dès le matin : « *La Communauté d'agglomération du Bassin de Thau a décidé de s'inscrire dans ce courant original car nous sommes convaincus que le sport est aujourd'hui un levier essentiel pour le développement économique* » a-t-il déclaré avant de broser les



Gérard Canovas, Maire de Balaruc-les-Bains et Vice-président de l'agglomération ouvre le forum, aux côtés de François Commeinhes et Vincent Giret, journaliste au Monde.

grandes lignes de ce que sera la future zone d'activité prévue sur le site de l'ancienne cimenterie Lafarge. Le Sénateur-maire de Sète et Président de l'agglomération était également l'invité de la seconde table ronde sur le thème « Les collectivités doivent-elles s'adapter à tout prix aux nouvelles logiques du sport professionnel ? ». Une table ronde qui réunissait sous la houlette de Vincent Giret, journaliste au Monde, Jean-Pascal Gayant, professeur des universités en sciences économiques au Mans, Paul de Keerle, directeur du Grand Stade FFR, et Laurent Thieule, président du think-tank « Sport et citoyenneté ». François Commeinhes a fait un parallèle entre la politique culturelle menée à Sète, évoquant notamment les résultats de l'étude d'impact engagée en 2013 sur les festivals de l'été. Cette étude faisait apparaître d'importantes retombées économiques pour la ville. La conviction de François Commeinhes, c'est que ce qui a été fait à Sète en matière de politique culturelle peut être réalisé avec le sport au niveau de l'agglomération. « À l'échelle de l'agglomération, nous disposons d'un cadre exceptionnel. La collectivité doit investir pour structurer le territoire pas seulement au bénéfice des grands clubs sportifs, mais aussi pour que ces structures profitent à tous et à tous les niveaux » a-t-il déclaré. ■



Zoom sur la future zone d'activités et ses infrastructures

Le projet d'une superficie d'environ 11000 m² marquera un réel positionnement sportif du territoire de l'agglomération. Il dessinera une zone constituée de PME et de jeunes pousses innovantes, entièrement tournées vers le sport. Une zone à vocation récréative, conçue dans une perspective de préservation et de valorisation de l'intérêt écologique et paysager du secteur.

« La logique voudrait que ces start-up travaillent sur la voile, le nautisme, la mer, les sports de pleine nature... » a expliqué François Commeinhes. « Notre écosystème est suffisamment organisé pour les accueillir, avec la mer et l'étang où des voiliers comme Alinghi, vainqueur de l'America

Cup, se sont entraînés et où s'est installé le centre des Glénans. La garrigue et le massif de la Gardiole avec ses courses comme le Trail des Sangliers. D'ici trois ans, s'élèvera un nouveau Palais des sports le long de l'étang. La construction de la piscine olympique est également décidée. Et nous disposerons encore de 1500 à 2000 m² pour installer notre incubateur dédié au sport. Sans parler du centre thermal. C'est le plus fréquenté de France : 55 000 curistes chaque année. L'offre est de haut niveau. Le concept bien-être peut également attirer de nouvelles entreprises. »

(propos recueillis par Jean-Pierre Gouguet, rédacteur en chef du journal La Tribune, cité par le supplément du Monde concernant le Forum).

Le sport est aujourd'hui un levier essentiel pour le développement économique



Pierre Boulidoire, Vice-président de Thau agglo délégué à l'aménagement du territoire et Maire de Frontignan répond aux questions des participants sur le projet.

Les Hierles à Frontignan : une 1^{re} réunion publique très fréquentée

La Communauté d'agglomération du Bassin de Thau a organisé le 25 novembre à Frontignan une 1^{re} réunion publique destinée à présenter le futur projet des Hierles. Cette réunion ouvre un cycle de concertation et d'études, avant le début des travaux prévu en 2020.

Programmé sur une dizaine d'hectares en bordure de lagune entre Frontignan et La Peyrade, ce projet de quartier résidentiel s'inscrit dans le vaste projet de territoire de cœur d'agglomération mis en œuvre par la Communauté d'agglomération du Bassin de Thau. Ce secteur, pour une bonne part planté de vignes, a été identifié comme l'une des dernières réserves foncières de la commune de Frontignan par le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui le destine à accueillir des logements, des équipements publics sans oublier la nécessaire requalification des abords du site. Devant une salle comble, François Commeinhes, Président de Thau agglo et Pierre Boulidoire, Vice-président délégué à l'aménagement du territoire et Maire de Frontignan ont ouvert la séance en situant d'emblée cette future réalisation dans son contexte global, en résonnance avec d'autres grands projets structurants, comme l'extension de la zone commerciale de Balaruc, la reconversion du site de l'ancienne cimenterie Lafarge, le développement d'axes de transports en commun performants et la transformation de la gare SNCF de Sète en futur Pôle d'Echanges Multimodal (PEM). Le projet des Hierles vise à diversifier l'offre de logement à l'échelle de l'agglomération tout en revalorisant un



Les Hierles ou le projet d'un quartier résidentiel adossé à un parc urbain.

espace jusqu'ici sous-exploité ou délaissé, dans un esprit de préservation de l'environnement. François Commeinhes a par ailleurs indiqué que l'opération avait été approuvée par le SCOT.

En l'état actuel d'avancement du projet, l'Etablissement public foncier régional (EPF) mène une mission d'anticipation foncière pour le compte de l'agglo et a pris les premiers contacts avec les propriétaires du secteur. Deux parcelles sont d'ores et déjà en cours d'acquisition pour un montant de 650 000 €. Les biens acquis par l'EPF seront à disposition de l'agglo qui en assure la gestion et la garde jusqu'à son entrée en pleine propriété. Ce portage foncier par l'EPF permet à l'agglo de lisser dans le temps les charges financières correspondant à ces acquisitions.

Les Hierles à la loupe

750 logements sont prévus sur le site dont une forte proportion en locatif social, 50 % réservés à l'accession libre, et 20 % à l'accession abordable. Ce sont principalement des immeubles collectifs de type R+2 et R+3. Des équipements publics majeurs (un gymnase pour le groupe scolaire Simone-de-Beauvoir, un parc urbain, un parc solaire...) ont également été évoqués.

L'implantation de ce nouveau quartier jouit d'une identité paysagère forte, entre la Gardiole et les étangs de La Peyrade, avec vue sur le mont Saint-Clair. C'est un projet à double vocation : urbaine et d'espace naturel de loisirs ouvert au public. C'est aussi un espace soumis à contraintes, notamment hydraulique, avec une proportion importante de zones inondables. La création de logements s'accompagnera de la création d'un grand parc de 13 hectares sur la zone inondable, impropre au lotissement. Ce nouveau poumon vert de la ville de Frontignan sera planté d'essences méditerranéennes et aura une vocation récréative, avec la mise en place de parcours de santé, de voies piétonnes et de pistes cyclables. L'objectif étant qu'un habitant soit au maximum à 10 mn à pied d'un espace naturel. Les chemins de vigne seront conservés et un important maillage de sentiers piétons et cyclables permettra au public de s'y promener.

Côté construction, l'aménagement se concentrera sur les espaces situés à 2,40 m au-dessus du niveau réputé inondable. Le Parc urbain fera office de vase d'expansion et recueillera les eaux provenant des épisodes pluvieux et d'éventuelles submersions marines. Des ouvrages hydrauliques seront aménagés en amont du site (Schéma directeur pluvial) et au sein du quartier résidentiel (bassin de rétention, noues) pour compenser l'imperméabilisation des sols.

Côté lagune, les zones humides -caractérisées par un écosystème dynamique, riche et fragile à la fois- seront valorisées et protégées du piétinement par l'aménagement de cheminements définis et de pontons.

Côté circulation, la RD 612 sera requalifiée en Boulevard urbain central (BUC) et adaptée pour permettre le désengorgement de l'axe Frontignan/La Peyrade. Les transports en commun et les modes de déplacement doux seront privilégiés afin de limiter les déplacements automobiles.

Les modalités de concertation

Ouverte à partir du 25 novembre, la concertation publique prévoit deux réunions au minimum. Elle va permettre de dialoguer sur les enjeux du projet et de recueillir le sentiment des habitants. D'ores et déjà, deux registres sont à la disposition du public, à l'hôtel d'agglomération et au sein des services techniques de Frontignan. On pourra également poser des questions sur le site internet de l'agglomération : amenagement.thau-agglo.fr. La période de concertation sera suivie par une décision de l'agglo sur l'opportunité et les caractéristiques du projet. Puis, ce sera la création de la ZAC (Zone d'aménagement concertée) et le lancement des études approfondies et de l'enquête publique. Échanges et information continueront pendant toute la durée d'élaboration du projet. « *Les choses ne sont pas figées* » a déclaré Pierre Bouldoire, maire de Frontignan/La Peyrade et vice-président d'agglomération, délégué à l'aménagement du territoire. « *Nous prendrons tout le temps qu'il faudra pour mener à bien cette concertation. Mais je ne suis pas inquiet. Nous sommes dans la transparence absolue.* » ■

Un projet
approuvé
par
le SCOT

aménagement

TERRITOIRE



De gauche à droite : Rémi Lettieri (école de musique de Balaruc-le-Vieux), Christian Oulmière (école de Marseillan), le vice-président Christophe Durand et le président François Commeinhes, Bernard Delpy (debout) directeur du Conservatoire communautaire, Paul Soulat (école de Balaruc-les-Bains), Marie-Pierre Giannone (école de Gigean) et Pascal Henry (école de Vic-la-Gardiole).

Conservatoire et écoles de musique au diapason

Quelques jours avant Noël, c'est au siège de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau que s'est concrétisé, par la signature d'une charte commune, le partenariat entre les écoles de musique du territoire et le Conservatoire intercommunal. Un accord majeur qui va permettre à tous les élèves de l'agglomération d'accéder au meilleur du conservatoire.

À l'occasion de la signature du partenariat entre les écoles de musiques du territoire et le Conservatoire, Bernard Delpy, son directeur, avait invité quelques-uns des plus brillants éléments de son institution. Du haut de ses 15 ans, le jeune pianiste Rudy Gatti, accompagné par son professeur, Françoise Albert-Arnal, a donné en ouverture de la cérémonie, une interprétation magistrale du Concerto de Varsovie du compositeur britannique Richard Addinsell. Un moment de grâce qui a fait dire au président François Commeinhes : « C'est quand on peut apprécier un tel talent qu'on est certain d'être dans la bonne voie ». La signature de cette charte « va permettre à tous nos jeunes artistes d'avoir accès à une formation de qualité et aux équipements du Conservatoire intercommunal de Sète. Un outil ambitieux conçu pour leur apporter l'aide nécessaire vers le plus haut niveau et faire rayonner le Pays de Thau hors de ses frontières ».

Après avoir remercié tous les acteurs qui ont participé à l'élaboration de cette convention, Christophe Durand, Vice-président de l'agglo délégué à la culture, a rappelé qu'elle avait été votée à l'unanimité en Conseil communautaire : « C'est la concrétisation de l'esprit de l'intercommunalité. Chacun doit être en mesure d'en tirer bénéfice » a-t-il ajouté.

Rémi Lettieri pour Balaruc-le-Vieux, Christian Oulmière pour Marseillan, Paul Soulat pour Balaruc-les-Bains, Marie-Pierre Giannone pour Gigean et Pascal Henry pour Vic-la-Gardiole ont ensuite entouré François Commeinhes et Christophe Durand afin de signer le fameux document. Et comme la cérémonie se devait de finir en musique, c'est un brillant élève de l'école de musique de Frontignan, désormais partie intégrante du Conservatoire depuis sa fusion avec le conservatoire de Sète, et son professeur de guitare, Pierre-Jean Horville, qui l'ont clôturée de très belle façon. ■

Le centre culturel Léo Malet à Mireval est devenu le nouveau lieu de production et de diffusion de la Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau en direction de l'enfance et de la jeunesse. Et c'est le 10 décembre dernier que la première « Fête de l'enfance et de la jeunesse » a consacré cette nouvelle destination. Lancement 100 % réussi à l'approche de Noël !



Un grand projet culturel

Ambiance de fête foraine, fanfare, gaufres et barbes à papa, ateliers de marionnettes et d'arts du cirque et pas moins de 4 spectacles proposés gratuitement au public dans la journée : c'était le riche programme concocté par la Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau qui avait fait les choses en grand. Pour porter ce nouveau bébé - une scène jeune public- sur les fonts baptismaux, il y avait du beau monde et en premier lieu, deux éminents parrains : Emmanuel Demarcy-Mota, directeur du théâtre de la Ville de Paris, et Joris Matthieu, directeur du théâtre Nouvelle Génération de Lyon. C'est dire qu'Yvon Tranchant, directeur de la Scène Nationale, ne prend pas à la légère cette nouvelle mission, comme en témoigne également la qualité des intervenants, tels le cirque Balthazar ou l'illustre famille Burattini.

Genèse d'un projet

L'idée est de Christophe Durand, Vice-président de l'agglomération chargé de la culture, et maire de Mireval. Apprenant la fermeture du théâtre de Villeneuve-lès-Maguelone, il saisit la balle au bond et pense à sa commune pour accueillir la convention enfance-jeunesse vacante. « J'allais souvent avec mes enfants voir des spectacles dans cette salle. Et ils étaient de qualité. Quand ce théâtre a fermé, je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose » explique-t-il. « Ici, à Mireval, nous avons le centre culturel Léo Malet, une structure récente, idéalement positionnée entre Sète, Montpellier, et le territoire de l'agglomération, qui programme déjà pas mal de spectacles de la Scène Nationale. Avec le soutien de l'agglomération, je suis allée voir la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui m'a entendu. La commune a donc lancé un appel d'offre et la Scène Nationale de Sète s'est positionnée ».

Ce nouveau pôle va permettre à Yvon Tranchant (et son successeur dans quelques mois) d'accueillir des compagnies en résidence, des équipes artistiques qui disposeront d'un lieu pour préparer leur spectacle avant de les présenter à Mireval.

Lors de la journée d'inauguration, François Commeinhes, le président de l'agglomération, n'a pas caché sa satisfaction de voir aboutir ce projet ambitieux: « Lorsque nous en avons parlé avec Christophe Durand, j'ai immédiatement accueilli favorablement ce projet, tant l'enfance et la jeunesse doivent à mon sens être partie prenante de ce "grand bain de culture" qu'offre notre territoire [...] Cette ambition, qui n'est pas seulement de distraire mais aussi de former les citoyens de demain, justifie pleinement l'effort budgétaire significatif consenti par l'agglomération et l'État ».

Clowns, arts du cirque, théâtre et marionnettes chinoises...

En attendant, la grande fête du 10 décembre au centre Léo Malet a attiré beaucoup de familles, venues avec les enfants profiter d'une programmation qui en dit long sur celle à venir : d'abord « Tandem », un spectacle de cirque poétique et drôle qui mêle vélo acrobatique, main à main, musique et manipulation d'objets ; puis « T'as de beaux yeux tu sais », un théâtre burlesque à l'humour incisif qui revisite tous les clichés des contes de fées ; et encore « Anatomie d'un clown », ou l'art de s'empêtrer dans des choses insignifiantes et de se relever toujours, même fracassé ; enfin « Hand stories », la vie de Yeung Fai, maître de la marionnette chinoise, racontée avec ses mains.

Et pour 2017, la programmation ne s'annonce pas moins appétissante avec une résidence de Joris Mathieu. ■

La jeunesse sera au cœur de ce lieu de production

scène nationale

CULTURE



Les infos des Communes

BALARUC-LES-BAINS / BALARUC-LE-VIEUX / BOUZIGUES / FRONTIGNAN / GIGEAN / LOUPIAN / MARSEILLAN / MÈZE / MIREVAL / MONTBAZIN / POUSSAN / SÈTE / VIC-LA-GARDIOLE / VILLEVEYRAC

Cour de récréation



MARSEILLAN

Des aménagements ludiques et instructifs ont été installés gracieusement dans la cour de l'école Marie-Louise Dumas. Ces différents jeux récréatifs de plein air ouvriront un nouvel espace d'apprentissage de notions élémentaires avec des petits pas

pour que les enfants sautent dessus, des marelles aux couleurs multiples, des animaux sympathiques ou des jeux à destination des plus grands sollicitant leurs notions de calcul, de géométrie et de français. Pour garantir un maximum de sécurité, ces aménagements extérieurs ne se posent que sur des sols bien spécifiques, ils ne sont pas glissants, même en temps de pluie. Ces motifs ont été installés gracieusement par la société marseillanaise GM, service dirigé par M. Philippe Matéos.



Lutte contre la sécheresse



VILLEVEYRAC

Après une concession de 30 ans qui a permis la mise en place d'un réseau d'eau brute, la mairie de Villeveyrac vient de signer avec BRLe une nouvelle délégation de service public pour gérer ce même réseau. Le contrat est signé pour 12 ans à partir du 1^{er} janvier 2017. Si le principe de la franchise a dû être conservé pour les contrats agricoles, les clients à usagers divers, ne paieront plus que leur consommation au mètre cube près. La question de la disponibilité en eau est au cœur du contrat. En effet, après plusieurs épisodes de sécheresse, BRLe s'est engagé à épauler la commune pour gérer ce type de crise. Mais surtout, Villeveyrac travaille actuellement à l'arrivée d'Aqua Domitia. Cet apport en eau permettra d'apaiser la situation tendue que le territoire rencontre régulièrement, et devrait répondre au problème de saturation du réseau.

Les Arts en fête



BALARUC-LE-VIEUX

La ville de Balaruc-le-Vieux organise sa première « Fête des Arts » le 17 septembre 2017. L'objectif de cette manifestation est de créer le temps d'une journée, une rencontre culturelle conviviale s'articulant autour d'un concours des peintres dans la rue, d'une exposition d'artistes et d'animations culturelles. Les artistes amateurs ou confirmés ainsi que les associations culturelles du bassin de Thau intéressés peuvent télécharger les règlements et fiches d'inscription sur le site de la ville : www.ville-balaruclevieux.fr



La vraie démocratie participative



FRONTIGNAN

Le 25 février, membres et élus référents des 11 conseils de quartiers travailleront en ateliers thématiques, pour affiner leur mode de fonctionnement et étendre leurs domaines d'intervention avec la Ville, avant de tenir leur assemblée plénière annuelle ouverte à tous, à la maison Vincent Giner. De plus, du 28 février au 9 mars, le maire Pierre Bouloire présentera le budget municipal aux Frontignanais, lors de 11 réunions publiques organisées avec ces 11 laboratoires d'idées. Un véritable marathon démocratique qui, en 2016, a réuni plus de 250 citoyens.

Bientôt, un nouvel espace de proximité multi-activités



BALARUC-LES-BAINS

En remplacement de la rampe de skate implantée il y a peu, à proximité de la salle de sport de Pech Meja, un espace entièrement dédié aux sports urbains qui va bientôt voir le jour face aux terrains de beach. Sur 600 m², des modules de formes différentes et matériaux actuels, deviendront rapidement le terrain de jeu préféré des adeptes de skateboards, trottinettes et autres BMX de tous âges, puisque un espace différencié sera même réservé aux tout-petits. À côté de cet équipement, un city stade multi-activités en pelouse synthétique de grande dimension sera érigé. Ces nouveaux espaces, qui devraient être inaugurés au cours des vacances scolaires d'hiver, seront en libre accès, avec un système d'horloge pour réguler l'éclairage des installations et donc la pratique sportive. Cet espace, avec le terrain de Tambourin et les équipements du quartier de Pech Meja, sera voué à la pratique sportive dans notre ville.



Le Conseil Municipal Jeunes a élu son maire



SÈTE

Le 12 décembre dernier, le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) s'est réuni pour la 1^{re} fois, salle Georges Brassens, pour élire son maire. Placée sous la houlette de Corinne Azaïs, adjointe déléguée à l'Éducation, cette cérémonie s'est déroulée en public et en présence de François Commeinhes, sénateur-maire de Sète, de nombreux élus, de Rémy Cazanave, inspecteur de l'Éducation Nationale et des parents. Les 16 conseillers municipaux du CMJ, des collégiens de 5^e et de 4^e des établissements Jean-Moulin, Paul-Valéry, Victor-Hugo et Saint-Joseph, ont pris leur rôle très au sérieux. La fonction de maire consiste à être le porte-voix des jeunes et de relayer auprès de leurs aînés du Conseil Municipal doléances, préoccupations et projets. À l'issue d'un vote à bulletin secret, c'est Laurlyne Larmee, du collège Saint-Joseph, qui a été élue à la majorité. François Commeinhes n'a pas manqué de féliciter sa consœur avant de lui remettre l'écharpe tricolore.



Transition énergétique

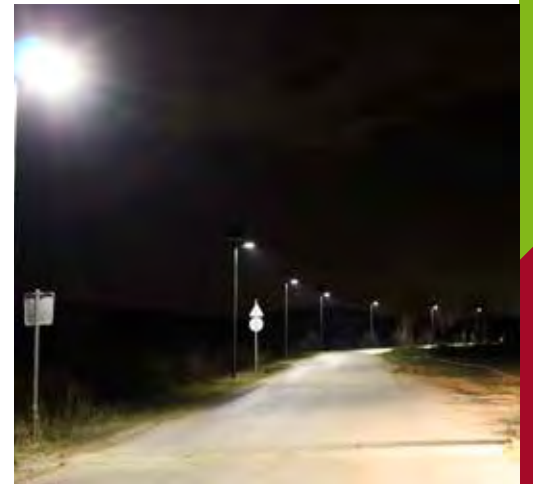


POUSSAN

Parallèlement à son programme de renouvellement complet de l'éclairage public, la municipalité vient d'acquérir deux véhicules 100 % électriques adaptés aux missions locales de ses services : un utilitaire Nissan et une Zoé. Un pick-up viendra bientôt compléter ce parc automobile propre, performant et économique. Concernant l'offre publique, la mise en place d'une borne de charge accélérée pour véhicules électriques est en cours, en partenariat avec Hérault Énergies. Installé sur le site du parking nouvellement créé à proximité des services publics (Mairie, collège et école des Baux), ce service sera accessible aux usagers 24h/24h, tous les jours de l'année.



VIC-LA-GARDIOLE



Et la lumière fût...

Un éclairage public a été installé le long du chemin menant aux résidences de la Robine et les Fontaines à Vic la Gardiole. Dans le but de sécuriser la route pour les piétons et plus particulièrement pour les scolaires qui se rendaient à leur arrêt de bus. La municipalité a opté pour une solution écologique avec l'installation de candélabres autonomes par énergie solaire. Ce système est aussi économique car sa mise en place a évité de lourds travaux.

La Ville sait rebondir



MARSEILLAN

Créée dès 2001 et refaite en 2008, la piste de BMX est rénovée depuis le 30 janvier. Un mois de travaux a été nécessaire, dirigés par la Ville et définis en concertation avec le BMX club Frontignan qui compte de très grands champions parmi sa centaine d'adhérents, pour la mettre aux nouvelles normes de la Fédération française de cyclisme (FFC) et continuer d'accueillir des compétitions de « race », discipline 1^{re} du BMX. Coût : 120 000 € financés par la Région Occitanie, le Département, la Ville et la CABT.

Une belle programmation culturelle



BALARUC-LES-BAINS

La programmation culturelle mise en place par la Ville de Balaruc-les-Bains pour le premier semestre 2017 propose un programme aussi diversifié que le public de tous les âges auquel il est destiné. Pas moins d'une dizaine de rendez-vous sont programmés d'ici le mois de juin. Il y en aura pour tous les goûts : de la musique, du théâtre, du cirque, du cinéma... des rencontres avec les artistes, des ateliers pour les plus jeunes ... Le mois de mars sera l'occasion d'aller vers l'international et de mettre la langue française à l'honneur avec le concert de la chanteuse accordéoniste Michèle Bernard et de l'accueil de jeunes talents québécois. En avril, c'est le cirque qui sera à l'affiche avec comme objectif de faire de Balaruc un espace où le nouveau cirque trouve une place auprès d'un public familial. L'espace public s'ouvrira pendant deux jours à des spectacles et des ateliers destinés aux enfants et au tout public. Acrobatie, émotions, performance physique, humour sont au rendez-vous ! Autant d'occasions offertes d'aller à la rencontre des artistes et de leur spectacle.



MARSEILLAN

Sécurité routière

La sécurisation de l'avenue Victor Hugo, l'axe principal d'entrée côté Agde et Bessan, est l'un des importants chantiers de ce début d'année. Deux plateaux traversant sont actuellement en cours d'aménagement. La rue accédant au parking central sera également remise aux normes et l'accès au cœur de ville mieux aménagé. Des travaux sont aussi prévus pour régler le problème de l'évacuation des eaux pluviales sur ce quartier. Il s'inscrit dans les actions conduites par la municipalité pour améliorer la sécurité. Le chantier a débuté mi-janvier pour une durée prévisionnelle de deux mois. Une circulation alternée sera mise en place par l'entreprise en charge des travaux et sur les deux points d'aménagement. Il est conseillé aux automobilistes de contourner l'avenue si possible. Montant des travaux : 281 474 € TTC, dont 33 921 € TTC subventionnés par Hérault Energie.



Un skatepark de 450 m²



VIC-LA-GARDIOLE

Après plusieurs mois de collaboration et de travail, les riders vont pouvoir glisser sur les différents modules de ce nouveau Skatepark de 450 m² : un Bowl de 80 m², un Quarter, une Funbox avec un Ledge, un Curb... C'est un lieu rassembleur, de rencontres, d'expression, et de prévention par le sport et la municipalité de Vic-la-Gardiole a souhaité construire ce projet dans ce même esprit. Avec la création d'une commission de travail entre la municipalité et les jeunes vicois dont l'objectif était d'échanger sur leurs attentes, le budget alloué au projet et déterminer un groupe de référents. Les jeunes ont pu ainsi présenter aux élus leur projet d'aménagement. Après la validation, les demandes de subvention auprès de la région, du département et du sénat, les travaux pouvaient commencer pour construire ce beau projet commun.



SÈTE

La rue Gambetta rénovée

Depuis le 15 janvier, les travaux de rénovation de la rue Gambetta ont commencé. La Ville profite de l'intervention des concessionnaires Enedis et Grdf sur les réseaux électriques haute tension et de gaz pour procéder à des travaux sur certains branchements d'eau potable et harmoniser l'esthétique de la rue avec celle du parvis des halles.

La première tranche de la réhabilitation concerne la partie comprise entre la rue Général-de-Gaulle et la rue de Strasbourg. Le mobilier urbain, le revêtement, la signalisation et le système de bornage pour l'accès des véhicules à la zone piétonne, seront renouvelés dans la foulée. Ce sont les



services techniques municipaux qui assurent la maîtrise d'œuvre du chantier. Montant total de l'opération : 454 195 € HT. Cette opération de grande ampleur s'inscrit dans la stratégie de redynamisation globale du cœur de ville initiée depuis 2008 par la municipalité sétoise. Il n'y aura pas de travaux le mercredi, jour de marché.

Au chevet de ses fresques



MONTBAZIN

La municipalité de Montbazin a entamé une démarche pour la rénovation d'un des joyaux du village :

les fresques de la chapelle Saint Pierre. Construite au XI^e et XII^e siècles, la Chapelle est unique par l'importance de ses fresques romanes d'influence byzantine, rares dans la région. Peintes sur les plans de voûtes de la chapelle, elles représentent des apôtres auréolés, en pied. Classée monument historique depuis 1964, la chapelle est le lieu d'accueil pour des concerts, manifestations culturelles, expositions et elle est ouverte au public. Les effets du temps font que les fresques se dégradent depuis quelques années au risque de disparaître définitivement, et doivent impérativement être rénovées, tout comme l'édifice sur lequel sont constatées des infiltrations. Pour assurer le coût élevé de cette opération, la municipalité entame une démarche pour obtenir le soutien des Monuments historiques et des Bâtiments de France, et n'exclut pas de faire appel à des mécènes.



Une eau d'excellente qualité



BOUZIGUES

Bouzigues tire un bilan très positif de ses actions en matière de protection de l'eau. En juillet 2015, 22 nurseries artificielles étaient déployées dans le port de plaisance afin d'améliorer les conditions de vie de la faune des « petits fonds » côtiers (entre 0 et 10 m). La société Ecocéan, à l'origine de ce procédé original appelé NAPPEX, vient de recevoir le Grand Prix « Biodiversité et entreprises 2016 » et le « Grand prix de la PME Remarquable » délivrés par le Ministère de l'environnement et l'ADEME. La commune se réjouit également aussi d'un bilan d'« excellente qualité » pour l'eau de baignade de la plage de la trémie en 2016. Ces encouragements viennent conforter les efforts réalisés en matière de préservation de l'environnement sur la commune (Zéro phyto, ports propres, Agenda 21...) et l'idée de faire des ports de plaisance les acteurs essentiels de la préservation de la biodiversité.



Une promenade au Thalassa



MÈZE

Un nouveau chantier vient d'être lancé par la Ville de Mèze. Un cheminement piéton accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes est en cours de réalisation sur les 275 mètres de linéaire de la plage du Thalassa, allée Pierre Vassiliu.

Cette voie dallée reliera la promenade Thomas Bessière à la Maison du Temps Libre. Elle sera bordée d'un petit muret afin de contenir le sable sur la plage. Les travaux portent aussi sur la création d'un nouveau passage piétonnier parallèle à l'allée Germaine Couchet qui permettra d'accéder directement à la plage depuis la rue de la Méditerranée, entre les cours de tennis et le village club Thalassa. Le poste de secours sera déplacé au croisement de ces deux allées et sera doté d'un bloc de sanitaires publics. Les deux allées seront désormais éclairées par des totems lumineux, formant un itinéraire idéal pour la « passeggiata » des belles soirées d'été.



Le sous-préfet en visite



LOUPIAN

Philippe Nuchot, sous-préfet de l'Hérault, est venu se pencher sur deux problématiques importantes du village: l'accessibilité des zones conchylicoles et l'extension du musée Villa-Loupian. Accompagné du maire Alain Vidal, il a rencontré les propriétaires des voies privées du Mourre Rouge, où les chemins utilisés quotidiennement par les producteurs sont menacés par des éboulements de falaise. Le lancement d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) permettra de gérer la voirie en public pour en sécuriser les accès. Seconde bonne nouvelle : le feu vert donné au musée Villa-Loupian pour la réalisation d'un dépôt de réserves archéologiques, le besoin de stockage étant destiné à s'accroître avec l'entrée du service archéologique dans la nouvelle grande agglomération du bassin de Thau. Le premier coup de pioche devrait pouvoir être donné dès 2018.

Le Jardin Antique méditerranéen

Il rouvre ses portes le jour du printemps

Horaires : 9 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h 30 (de mars à juin)
Fermé les lundis et le 1^{er} mai – Dernières entrées 1h avant la fermeture.



Thau AGGLO

JARDIN ANTIQUE
MÉDITERRANÉEN

Découvrez un jardin aux 7 ambiances pour un voyage hors du temps

Rue des Pioch
34540 Balaruc-les-Bains
(Bus ligne n°10 - Arrêt "Le Port")
04 67 46 47 92
www.thau-agglo.fr

Jardin remarquable

Villa-Loupian

Conférence au musée

Le domaine de Loupian, le devenir d'une propriété rurale dans la narbonnaise première du 5^e siècle

Par Christophe Pellecuer, Conservateur du Patrimoine (Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie – Service Régional de l'Archéologie – site de Montpellier).

> Jeudi 23 février 2017 à 18 h 30



Au Théâtre Molière

Nederlands Dans Theater 2

Spectacle de danse

> mardi 7 mars à 20 h 30 et mercredi 8 mars à 19 h



Contact : 04 67 74 66 97

www.scenenationale-sete-bassindethau.com

HORAIRES DES MUSÉES

Musée de l'Étang de Thau

Quai du Port de Pêche 34140 Bouzigues
Tél : 04 67 78 33 57 Fax : 04 67 78 51 56
musee.etang.thau@orange.fr

www.facebook.com/museeetangdethau

Ouvert toute l'année sauf le 1^{er} janvier et le 25 décembre.
Horaires : en février, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h et à partir de mars, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Musée de site Villa-Loupian

RD 158 E4 - 34140 Loupian
Tél : 04 67 18 68 18 / Fax : 04 67 18 68 19
villa.loupian@worldonline.fr
www.villa.culture.fr

Ouvert tous les jours sauf les mardis de 13 h 30 à 18 h.
Samedis et dimanches : visites guidées supplémentaires à 11 h (musée et mosaïques).
Visites pour les groupes sur réservation (à partir de 20 personnes).

Dans vos médiathèques

Le programme complet est sur www.thau-agglo.fr ou dans les médiathèques

Médiathèque Mitterrand

Exposition

« Un siècle à Sète... 1850-1950 »

> Du samedi 28 janvier au samedi 4 mars.

Médiathèque Malraux

ATTENTION ! Changement de décor ! La médiathèque Malraux sera fermée à compter du 2 janvier 2017 jusqu'à fin juin pour des travaux de rénovation et de mise aux normes. Une permanence pour l'accueil, l'information et le retour de documents est assurée dans l'antenne de l'OPH, située sous l'arche du Globe, du mardi au vendredi de 9 h à 12 h. **Les ateliers et animations seront proposés sur d'autres lieux.**

Au Centre Social Espace Gabino

Ça swingue à la médiathèque !

Pendant les vacances scolaires, les musiciens de la Chanson Swing Daniel Zarb et Pierre Canard proposent des ateliers Musique au centre social Nicolas Gabino (Île de Thau), dans le cadre du projet Cuisine-Moi une chanson !

Au programme chant et percussions

> Pour les enfants à partir de 8 ans, sur inscription.

> Du lundi 13 au vendredi 17 février de 14 h 30 à 16 h 30.

Restitution des ateliers : vendredi 17 février, à 17 h.

Médiathèque Montaigne

Concert

The Sagittarians

Groupe de Montpellier, The Sagittarians émerge en 2014 avec l'idée de promouvoir le ska et de transmettre toute son énergie. Il reprend le répertoire du ska jamaïcain des années 60 (skatalites, jackie mitoo ...) auquel il incorpore des compositions personnelles dans l'esprit de cette époque.

> Samedi 25 février, à 17 h

Médiathèque La Fabrique

Voyage dans les Arts

Les animaux et le parapluie

En partenariat avec le service culturel de la ville de Marseillan. Expositions des œuvres chez les commerçants et à la médiathèque.

> Du lundi 20 février au samedi 4 mars.

Retrouvez toutes les infos sur notre site : <http://mediatheques.thau-agglo.fr>

HORAIRES DES MÉDIATHÈQUES

Médiathèque Mitterrand

Bd Danielle Casanova - 34200 Sète

Tél. : 04 67 46 05 06

Télécopie : 04 67 74 28 09

mediathèque.mitterrand@thau-agglo.fr

lundi : fermeture hebdomadaire
mardi : 10 h à 12 h 30 - 14 h à 18 h
mercredi : 10 h à 18 h
jeudi : 10 h à 12 h 30 - 14 h à 18 h
vendredi : 14 h à 19 h
samedi : 10 h à 18 h

Médiathèque Montaigne

1 Place du Contr'un - 34110 Frontignan

Tél. : 04 99 57 85 00

Télécopie : 04 67 24 80 36

mediathèque.frontignan@thau-agglo.fr

lundi : fermeture hebdomadaire
mardi : 10 h à 12 h - 14 h à 19 h
mercredi : 10 h à 18 h
jeudi : 10 h à 13 h
vendredi : 14 h à 19 h
samedi : 10 h à 17 h

Médiathèque Malraux

Bd Pierre Mendès France - 34200 Sète

Tél. : 04 67 51 51 07

mediathèque.malraux@thau-agglo.fr

lundi : 9 h à 12 h 30
mardi : 14 h à 18 h
mercredi : 10 h à 17 h
jeudi : 9 h à 12 h 30
vendredi : 14 h à 18 h
samedi : 10 h à 17 h

> les horaires du multimédia peuvent être adaptés en fonction des ateliers informatiques.

Pendant les petites vacances scolaires :

lundi : 9 h à 12 h 30
mardi : 14 h à 18 h
mercredi : 10 h à 12 h 30 - 14 h à 17 h
jeudi : 9 h à 12 h 30
vendredi : 14 h à 18 h
samedi : 10 h à 12 h 30 - 14 h à 17 h

Bibliothèque de Balaruc

Résidence Sévigné Thermal -

v34540 Balaruc-les-Bains

entrée Parc Charles-de-Gaulle

Tél. : 04 67 43 23 45

Télécopie : 04 67 43 23 45

bibliotheque@mairie-balaruc-les-bains.fr

lundi : 14 h 30 à 17 h 30
mardi : 9 h 30 à 12 h 30 - 14 h 30 à 17 h 30
mercredi : 10 h à 18 h
jeudi : 14 h 30 à 17 h 30
vendredi : 9 h 30 à 12 h 30 - 14 h 30 à 17 h 30
samedi : 10 h à 12 h 30 - 14 h 30 à 17 h

Médiathèque La Fabrique

Place du 14 Juillet - 34340 Marseillan

Tél. : 04 67 01 73 14

info.mediathèque@marseillan.com

lundi : fermeture hebdomadaire
mardi : 9 h 30 à 12 h - 15 h à 18 h 30
mercredi : 9 h 30 à 12 h - 14 h à 18 h 30
jeudi : fermeture hebdomadaire
vendredi : 14 h à 18 h 30
samedi : 9 h 30 à 12 h 30 - 14 h à 17 h

VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 MARS 2017

L'OURSINADE

DE THAU

CONCERTS ET DÉGUSTATIONS
PLACE ARISTIDE BRIAND, SÈTE



Plus d'infos sur :
www.thau-agglo.fr



Communauté
d'agglomération
du bassin de Thau